

ABSTRACT COMPILATION FRENCH

AUREGAN Xavier

xavier.auregan@univ-catholille.fr*L'Afrique au temps du Covid-19 et de la route sanitaire de la soie : un relais géopolitique extraterritorial pour la Chine*

Diplomaties « sanitaire », « des masques » ou encore « des vaccins ». Les expressions qualifiant la politique étrangère et l'interventionnisme chinois dans la lutte contre la pandémie de Covid-19 révèlent toutes une activité effrénée de la Chine et de ses acteurs. En mars 2020, la Chine envoyait en Éthiopie ses premières cargaisons de masques, déployant la « diplomatie des masques ». En février 2021, ce fut au tour des premières livraisons de vaccins à venir appuyer les politiques de santé nationales africaines. La « diplomatie des vaccins » semblait alors lancée. Pourtant, cette politique extérieure spécifiquement orientée vers la santé ne date aucunement du « temps du Covid », mais du milieu des années 2010 lorsque Pékin institutionnalise le volet « santé » de son projet des nouvelles routes de la soie, soit la route sanitaire de la soie. Ces « diplomaties » sont en réalité des outils géopolitiques de la santé et ne peuvent, par ailleurs, être déliées de rivalités, ambitions, stratégies, mais également disparités intra-africaines et sino-occidentales. Dans ce cadre, la décennie 2010 fut symptomatique du développement de l'acteur « Chine » dans les santés mondiale et africaine, le projet des nouvelles routes de la soie et la gestion de la pandémie Ébola pouvant illustrer ces nouveaux moyens et objectifs des acteurs publics comme privés chinois. Partant, en quoi la pandémie de Covid-19 a-t-elle accéléré la politique sanitaire multipolaire et multiscalaire de la Chine dans le monde en développement, et spécifiquement en Afrique, dans le cadre de l'internationalisation de la santé chinoise et du projet des nouvelles routes de la soie ?

AUREGAN Xavier

xavier.auregan@univ-catholille.fr*Les modalités d'intervention chinoises en Afrique dans le cadre des nouvelles routes de la soie : concentrations et spécialisations engendrent inégalités, nouvelles extraversions et dépendances*

En Afrique, la Chine intervient majoritairement par le biais de cinq principales modalités : l'aide au développement – liée dans le cas chinois –, les investissements directs étrangers (IDE), les prestations de services, les prêts et les échanges commerciaux. Depuis 2013 (arrivée au pouvoir de Xi Jinping et lancement du projet des nouvelles routes de la soie), nous assistons à l'intervention accrue et simultanée des facteurs politique avec les économique et commercial, soit l'enlacement du soutien étatique et provincial en faveur des besoins domestiques chinois. Ainsi, le politique devient le support du commerce alors que c'était encore l'inverse jusqu'à la fin des années 1990. Dans ce contexte, cette contribution à la compréhension des relations économiques sino-africaines se veut une description analytique des statistiques, elles-mêmes descriptives, et priorise quatre des cinq modalités : IDE, prestations de services, prêts et flux commerciaux. Ce traitement statistique a pour objectif l'évaluation de l'inégal rapport économique sino-africain et concomitamment, l'inégal processus d'intégration internationale du continent africain doublé d'un développement géographique qui est tout autant inégal. En d'autres termes, les interventions capitalistiques chinoises en Afrique sont non seulement différenciées en fonction des États récepteurs et des besoins chinois, mais impliquent également une ouverture et une intégration différentes – pour ne pas dire divergentes – pour ces mêmes États. Ces interventions chinoises ne sont pas sans conséquences territoriales et économiques puisque la mondialisation est « un

processus géo-historique multiséculaire d'extension progressive du capitalisme à l'ensemble de l'espace planétaire » (Carroué, 2002). Partant, notre problématique est la suivante : en quoi le projet des nouvelles routes de la soie chinoises a-t-il intensifié la spécialisation géographique, sectorielle et économique des rapports sino-africains depuis 2013 ?

BASSANE Raould
rbassane4@gmail.com

État des lieux et perspectives de la coopération économique Afro-Asiatique sous le prisme du Nouveau Partenariat Stratégique Afro-asiatique (NAASP) : Cas de la coopération Indonésie-Nigeria.

La coopération entre les pays d'Asie et ceux d'Afrique remonte à la décolonisation. L'édifice de cette relation prend officiellement forme au travers de la conférence de Bandung en 1955.

En 2005, lors de la commémoration du 50e anniversaire de la conférence de Bandung, l'alliance entre les pays d'Afrique et d'Asie s'est renouvelée au travers d'une nouvelle charte : le Nouveau Partenariat Stratégique Afro-asiatique (NAASP). Cette charte est composée de 3 grands axes de coopération dont l'axe économique, traité en 13 points.

De nos jours, 17 ans après la tenue de l'anniversaire de la conférence de Bandung et la naissance du NAASP, il nous semble que chacun de ces deux continents occupe une place importante dans l'économie de l'un et de l'autre.

Cette communication propose d'examiner l'état des lieux de la coopération économique Afro-asiatique sous le prisme des prescriptions du NAASP. Elle se base sur l'exemple de la coopération Indonésie-Nigeria en mobilisant les données empiriques de l'OMC et des portails diplomatiques des deux pays afin d'analyser leurs coopérations dans les secteurs de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

À l'issue de cet examen, cette communication propose des pistes d'amélioration pour optimiser la coopération économique entre les deux pays.

BEMMANSOUR Ennabaouia Hanene ; BEMMANSOUR Nadia ; BENAMMAR Dalila
nabaouia.benmansour@gmail.com

Profil épidémiologique de la Covid-19 des patients de l'Ouest algérien

Aucune étude antérieure n'a élaboré le profil des patients Belabesiens hospitalisés pour COVID-19. L'objectif de cette étude était de déterminer le profil clinique, biologique des patients hospitalisés pour COVID-19 dans la Wilaya de Sidi-Bel-Abbès.

La maladie à coronavirus (COVID19) est une maladie infectieuse due à un coronavirus qui a été découvert récemment. Les coronavirus sont génétiquement différents des virus causant la grippe : ce sont des virus à ARN monocaténaire dont l'enveloppe est entourée de spicules formant une couronne, d'où « corona » (CCNSE, 2020).

La plupart des personnes infectées par le virus responsable de la COVID19 présenteront une maladie respiratoire d'intensité légère à modérée et se rétabliront sans avoir besoin d'un traitement particulier (FRM, 2021). Les personnes âgées et celles qui ont d'autres problèmes de santé, tels qu'une maladie cardiovasculaire, un diabète, une maladie respiratoire chronique ou un cancer, ont plus de risques de présenter une forme grave (Pergeron, 2020).

Une étude épidémiologique était menée auprès des patients hospitalisés pour COVID-19. Les données cliniques, biologiques et radiologiques, le type de traitement reçu et la durée de l'hospitalisation étaient notés.

Mars 2020 a été le début d'une pandémie qui allait bouleverser le monde et bien sur l'Algérie. Sidi Bel Abbes figure hélas parmi les wilayas les plus touchées. La wilaya et ses environs ont été le centre de plusieurs clusters.

Mars 2020 – Mai 2021 : 30000 patients ont été hospitalisés, certains guéris et d'autres cas compliqués ont dû séjourner jusqu'à 40 jours après avoir fait un relais en réanimation ou pas, certains ont été décédés. Le profil clinique des patients admis était majoritairement des patients chroniques de par leurs pathologies (cancéreux, dialysés, diabétiques, hypertendus, obèses ou autres etc...). La tranche d'âge varie entre 22 ans à 90 ans.

La connaissance des profils des formes modérées et sévères du COVID-19 contribuerait à faire progresser les stratégies de contrôle de l'infection en Algérie.

BERNIER Valérie

valerieb1981@hotmail.com

Former, qualifier pour agir et ne plus subir son avenir : un nouveau balancement des forces économiques et sociales mondiales

Depuis des centaines d'années, qu'il s'agisse de l'Europe ou plus récemment des pays asiatiques, le continent africain a été une source attractive pour ses ressources naturelles abondantes. Étant en manque de qualifications nécessaires pour avancer dans son développement, et voulant se départir d'une influence occidentale forte de par son histoire des colonisations, beaucoup de pays africains se sont tournés progressivement vers l'Asie. Celle-ci détenant les moyens pour subvenir aux besoins d'infrastructures de ces partenaires africains, et gardant une position non ingérante dans la politique de ces pays, elle a été vue comme une réelle opportunité pour l'Afrique, en échanges notamment de précieuses ressources dont l'Asie a tant besoin pour continuer son avancement industriel et économique. En parallèle, les partenariats entre les deux continuant d'augmenter, l'opportunité également pour de nombreux jeunes africains d'aller s'y former et de rentrer avec un diplôme universitaire, s'est concrétisée via l'octroi de bourses d'études. Or, cette "jeune" population active, dynamique, avide de changements, d'améliorations, d'un vrai développement politique, économique et social, bien que qualifiée de par les précieuses connaissances acquises en Asie, se retrouve confrontée à des limitations dues au manque de moyens et de formations de la population locale, limitant ainsi les possibilités d'avancement de leur pays.

Avec un réel engagement des gouvernements africains tournés vers cette Asie grandissante économiquement, socialement, et incontestablement influente sur la scène politique internationale, l'Afrique doit rééquilibrer ses échanges avec l'Asie afin de faire grandir sa population, et espérer avoir un poids montant si ce n'est équivalent, au sein des grandes décisions globales dont l'environnement, impactant l'ensemble du monde et des populations. Quant à l'Asie, en contribuant à l'échange de connaissances avec ses partenaires africains, elle continue d'étendre stratégiquement son influence et d'être un acteur décisionnaire sur l'avenir des échanges mondiaux.

BOAGLIO Haruko

harukosakaguchi@hotmail.com

Les femmes de Fukushima

En 2011, après le séisme du Nord-Est du Japon, un grave accident s'est produit à la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi. A ce moment-là, j'habitais à 45 km de cette centrale et je suis partie pour me mettre à l'abris du nuage radioactif, d'abord vers l'ouest du Japon, puis en France. Je suis pour ainsi dire une réfugiée nucléaire. C'est ainsi que j'observe avec

attention l'évolution de la situation après l'accident. Le fait que l'État et la compagnie d'électricité n'assument pas la responsabilité des accidents et sous-estiment les dommages a déjà été maintes fois constaté lors d'autres accidents nucléaires. C'est pourquoi les victimes sont soumises à tant de souffrances, et même après la catastrophe de Fukushima, de nombreuses mesures déraisonnables ont été prises qui accroissent encore leur souffrance. Ils doivent ainsi mener une longue bataille pour faire reconnaître les dommages et retrouver autant que possible leur vie d'avant. Dans les mouvements à Fukushima, les femmes étaient de loin la force la plus importante. De nombreuses raisons peuvent expliquer pourquoi il y avait tant de femmes. Cette présentation aura pour but de clarifier le rôle des femmes dans le mouvement des victimes de Fukushima et donnera l'occasion de réfléchir à la sensibilité féminine dans le contexte de la destruction de l'environnement.

CHABAL Eun-Sook

eun-sook.chabal@univ-lehavre.fr

Vers une nouvelle vague du soft power sud-coréen ?

Comment le *Hallyu*, défini par l'engouement pour la culture de masse sudcoréenne, est-il devenu aujourd'hui la locomotive de l'un des plus grands soft powers dans le monde ?

Le grand public non avisé a été surpris à l'automne 2021 par le retentissement planétaire des séries télévisées coréennes à travers « Squid Game » (*ojingeo gaeim en coréen*) ou « hellbound » (*jiok en coréen*). Cependant le Hallyu n'est pas un phénomène récent mais remonte au début des années 1990 d'abord grâce aux séries télévisées, ensuite au K-pop (musique populaire de dance). Le Hallyu s'est fait connaître d'abord dans les pays voisins et l'Asie de sud-est avant d'étendre sa notoriété petit à petit vers d'autres continents.

Une nouvelle ère du Hallyu a commencé à la fin des années 2000, que nous appelons « Sin-Hallyu », ce qui veut dire « nouveau Hallyu » : Le « Sin-Hallyu » est caractérisé par son extension géographique vers le monde au-delà de l'Asie grâce à l'avancée technologique, à la technologie culturelle innovée et aux plateformes numériques. Pour le succès de certains groupes de Kpop, le rôle de leur fandom est indéniable par leur mode participatif et dynamique et leur force de mobilisation extrêmement dévouée, organisée et méthodique envers leurs idoles.

La Corée est devenue une porte culturelle majeure de l'Asie ; et le pays parmi les plus puissants en « Soft Power » en Asie également.

Cet article examine l'ampleur du « Sin-Hallyu » et les facteurs de son succès, ainsi que les impacts culturels, économiques, politiques et diplomatiques de ce succès. Le « Sin Hallyu » comprend aujourd'hui non seulement la culture populaire mais aussi la culture classique de Corée. L'industrie culturelle menée par le secteur privé et la diplomatie culturelle du gouvernement ont trouvé un terrain d'entente et travaillent en synergie : croissance économique, promotion de l'image de marque du pays et d'un « Rêve de Corée », comme il y a eu un « American dream », inspirant « l'Humanité culturelle » (Culture Humanity) qui rend les humains heureux et aimants les uns pour les autres, comme l'évoque le père du Hallyu, LEE Soo-Man, ce qui reste à nos yeux un idéal qui fait rêver.

GALINON-MELENEC Béatrice

beatrice.galinon-melenec@univ-lehavre.fr

Le paradigme de l'Homme-trace : de l'Asie au monde

Chaque pays, chaque culture, forge une identité culturelle commune entre ses membres. Dans chaque pays les institutions et leurs règles cadrent directement ou indirectement les interactions entre les habitants. Dans le cas de la COVID 19, chaque gouvernement a géré

différemment le traçage du virus. Les 'conséquences-traces' (terminologie de l'auteur) des politiques sur l'évolution de l'épidémie ont été largement commentées par les médias du monde entier. Ces explications, souvent trop rapides, oublient d'intégrer les interactions micro-macro et leur dynamique complexe. Ce qui produit des biais cognitifs.

B. Galinon-Méléneq est professeur des universités émérite spécialisée en anthropo-sémiotique. Elle montre que le 'corps-trace' (terminologie de l'auteur) d'un individu qui a incorporé le virus le rend potentiellement 'traçable.' L'acceptabilité individuelle du port du masque manifeste d'autres 'conséquences-traces' qui constitue aussi un enjeu collectif. Aussi convient-il d'analyser les processus sous-jacents.

La conférence donne à voir que, au-delà des différences entre les pays qui font face à la COVID 19 depuis son émergence en Asie, il y a un dénominateur commun qui n'a pas été pris en compte : la conception de l'humain analysée en tant que 'Homme-trace'.

Béatrice Galinon-Méléneq précise ici le sens du paradigme de l'"Homme-trace", paradigme qui est susceptible d'établir une vision transversale aux cultures de la relation humain-milieu dont l'enjeu est l'avenir de l'humanité.

KEBA Dieudonné
dieudonnesommac@gmail.com

L'impact de la COVID-19 liée à l'environnement

Les organisations (entreprises, Etats, organisations syndicales et internationales) viennent de passer la 1^{ère} phase de la crise de la Covid-19. Elle a eu des effets multiples pour les populations, les économies et les organisations. Mais que va-t-il rester de cette crise et à quoi va ressembler « le monde d'après » ? Il sera influencé par de nombreux facteurs parmi lesquels 3 me semblent particulièrement importants : La digitalisation accélérée au sein des organisations, à un rythme tel que nous avons fait autant en quelques mois qu'en plusieurs années auparavant ; Une évolution drastique du lieu de travail et de la communication. La communication virtuelle est devenue importante, y compris dans les lieux de production où seule une partie des effectifs est présente ; Des équipes éclatées, travaillant à distance, qui demandent un autre type de leadership, à la fois plus important et plus intimiste puisque nous avons « vécu chez les autres » avec leurs conjoint et enfants. Nous devons donc nous attendre à une évolution des demandes des salariés vers :

Une recherche plus importante de sens puisqu'une partie des effectifs ne viendra qu'occasionnellement au bureau ;

Une meilleure prise en compte de la santé et du bien-être de chacun, probable 1^{ère} étape d'une prise de conscience plus importante de l'environnement ;

Une place plus importante de la technologie dans notre quotidien, renforçant encore l'importance de la « data ».

KIM Sung Do
dodo@korea.ac.kr

La biopolitique du Covid-19 : deux régimes de gouvernamentalité en Asie et en Europe

Différents types de confinement et de quarantaine émergent rapidement dans les pays du monde entier. Il convient de noter la découverte d'une relation intime entre la COVID-19 actuel et le dérèglement climatique. La force motrice derrière ce genre est la reconnaissance ou l'espoir du fait qu'une grande mobilisation des ressources d'Etat pour lutter contre la COVID-19 pourrait être comparée à une catastrophe écologique, ou qu'une plus grande mobilisation pourrait s'avérer probable.

Nous avons besoin d'une nouvelle prise de conscience du concept d'actualité de biopolitique. La dernière conférence de Foucault sur le thème « La société doit être protégée » décrit un nouveau type de pouvoir. Si, selon Foucault, dans le passé la souveraineté et le gouvernementalité prenaient vie et la faisaient vivre, à la fin du XVIIIe siècle, on retrouve, au contraire, l'émergence d'un pouvoir qui fait vivre et laisse mourir les populations. C'est la fameuse formule de la biopolitique. En d'autres termes, il désigne le pouvoir en place qui peut faire vivre les vivants et permettre aux morts de mourir.

Latour soutient qu'à l'heure actuelle, cet arrangement de pouvoir implique les devoirs et les sacrifices de nombreux acteurs invisibles qui sont obligés de continuer à travailler afin de permettre à d'autres de continuer confortablement dans leurs propres maisons.

Cependant, la théorie basée sur les agents de Latour ne peut pas être appliquée à première vue au phénomène biopolitique de COVID-19. En effet, le capital n'est pas un simple acteur d'un réseau particulier, de valeur égale aux autres acteurs. Le capital est une vraie cause dans les réseaux impliqués dans la catastrophe de la COVID-19. La contrainte de toujours produire des biens, en particulier de produire à un coût inférieur à celui des concurrents, pousse les usines à brûler des carburants moins chers, insalubres et sales pour un fonctionnement efficace. Tant que la coercition de la production pour le profit et la contrainte de travailler pour survivre persisteront, le problème de la survie climatique et de la lutte contre la cause ultime de la COVID-19 échappera au contrôle de tout pays.

En présentant à nouveau le concept de biopolitique, Foucault a voulu nous faire prendre conscience du point d'inflexion historique traversant avant tout un certain point critique. Plus précisément, il renvoie au seuil de ce qu'il appelle le seuil de la modernité biologique d'une société (« seuil de modernité biologique »).

Lorsque les processus biologiques qui caractérisent la vie des êtres humains, qui peuvent être définis comme une espèce parmi de nombreux êtres vivants, deviennent un enjeu clé pour la prise de décision politique et de nouveaux enjeux pour les gouvernements, la société moderne est à un point si critique. Ce n'est pas seulement dans des circonstances exceptionnelles comme une épidémie, mais aussi dans des situations et des phases normales. Cette situation est une préoccupation perpétuelle qui définit ce que Foucault appelle « l'étatisation du biologique », « la « nationalisation du biologique ».

Le deuxième point clé à discuter dans cette étude est la relation indissociable établie par Foucault entre le pouvoir de vie et le racisme. Dans une récente discussion, Judith Butler a noté la vitesse étonnante à laquelle les inégalités raciales, le nationalisme et l'exploitation capitaliste trouvent des moyens de se reproduire et de se renforcer dans la zone épidémique mondiale. Foucault a dit dans sa conférence que le racisme est une manière d'introduire la séparation dans la sphère de la vie préoccupée par le pouvoir. En d'autres termes, il fait référence à une rupture entre « doit vivre » et « doit mourir ». En d'autres termes, avec l'émergence de la biopolitique, le racisme a été utilisé pour créer des hiérarchies différentes entre différents groupes humains, c'est-à-dire pour créer des différences raciales, en d'autres termes, les manières dont les groupes humains sont exposés au risque de mort : fragmenter le continuum biologique pour faire des différences raciales.

Tous les humains sont des créatures ayant les mêmes besoins biologiques. Cependant, selon Foucault, l'exposition différenciée aux risques sanitaires et sociaux est une caractéristique frappante de la gouvernance biopolitique. Le racisme, bien que prenant de nombreuses formes, prend la forme de l'acceptabilité d'une telle exposition différenciée des vies au danger dans une société. Le pouvoir est principalement exercé pour protéger la vie biologique de la population et pour améliorer la capacité de production de la population. Ainsi, il ne faut pas réduire la biopolitique à la formule de Foucault : « faire vivre ceux qui vivent et laisser mourir ceux qui meurent » (faire vivre et laisser mourir). La biopolitique ne doit pas être comprise comme une confrontation claire entre la vie et la mort, mais comme un effort pour différencier la zone grise entre les deux.

La gestion étatique civilisée moderne des phénomènes migratoires, tels que l'immigration, les voyages, le tourisme, la migration et la migration des réfugiés, est un

excellent exemple de biopolitique par la mobilité. Bref, la biopolitique est une question de contrôle crucial de la mobilité et de l'immobilité.

Dans cette communication, nous tenterons de construire une problématique comparative de l'Asie et de l'Europe dans un cadre du régime de gouvernementalité en présentant une synthèse des logiques épidémiques du consentement en matières de la surveillance et de la traçabilité.

KOUAKOU Adja Doubia Angèle & N'GUESSAN Mohamed Boubacard
kouakoudoubia1@gmail.com & drnguessanmaho@yahoo.fr

Aux premières heures de la Covid-19 en Côte d'Ivoire, entre préjugés, peur et actions gouvernementales

La maladie à Coronavirus (Covid-19) qui secoue le monde et particulièrement la Côte d'Ivoire en mars 2020 a provoqué un dysfonctionnement sociopolitique et économique sans précédent. En Côte d'Ivoire, elle a donné lieu à plusieurs frayeurs, avec des opinions les plus surréalistes. Chacun allant au gré des informations et devenant tous pour la circonstance, "spécialiste" de la question. A la vue des images de désolation et des dégâts commis à l'extérieur par cette maladie relayée par la presse écrite et visuelle, sa progression incessante a rendu les Ivoiriens suspicieux et anxieux.

Les mesures prises par l'Etat pour stopper son avancée a accentué la fragilisation du lien social, économique et politique entre les membres de la société. En témoignent les dispositions telles que le couvre-feu, la fermeture des écoles, l'isolement de la capitale économique Abidjan du reste du pays, la fermeture des lieux de loisirs, de restauration, etc.

Le gouvernement ivoirien a également axé sa politique sur la surveillance épidémiologique et biologique, sur la prévention, l'information et la sensibilisation des populations au respect des mesures barrières, ainsi qu'à la prise en charge d'éventuels malades.

L'objectif de cet article est de faire ressortir les premières appréhensions des populations face à cette maladie et les mesures gouvernementales en vue de mettre un frein à son avancée. Alors quels sont les préjugés et les actions gouvernementales aux premières heures de la Covid-19 en Côte d'Ivoire. Il s'agira de mettre en lumière les jugements prématurés, la peur des populations et les actions tous azimuts prises par le gouvernement. Mais aussi, les limites éventuelles de cette politique.

La démarche méthodologique a porté sur la recherche documentaire, les entretiens dans les services dédiés à la Covid-19 et dans quelques espaces publics.

LAPEYRE Maud
maud.lapeyre@gmail.com

La Chine en Afrique - Le cas de la République Démocratique du Congo

La Chine, devenue la deuxième puissance mondiale, est aujourd'hui un des plus proches alliés du continent Africain. Ce rapprochement a pu s'effectuer notamment grâce à la décolonisation et aux mouvements d'indépendance de nombreux pays africain qui ont trouvé dans la Chine un soutien économique, mais c'est aussi lors de la conférence de Bandung en 1955 que la Chine va s'imposer comme un allié de choix pour les pays du tiers-monde africain. Mais ce rapprochement ne plait pas à tout le monde, notamment aux Etats-Unis et à l'Europe. Les médias occidentaux accusent la Chine d'exploiter et de néo-coloniser l'Afrique. Le colonialisme est défini par cinq mesures : la conquête militaire ; l'imposition d'un modèle économique, politique et culturel ; l'exploitation des ressources naturelles et humaines dans le but d'enrichir la métropole ; la discrimination raciale ; et le remplacement de la population

colonisée par la population coloniale. Dans cette communication, nous prendrons l'exemple de la République Démocratique du Congo pour mettre en évidence que la Chine ne colonise pas le continent Africain et qu'il s'agit d'une aide bilatérale.

MEDOUKH Ziad

ziadmedouk@hotmail.com

La Palestine et le mouvement des pays non-alignés 60 ans après Belgrade : La cause Palestinienne entre alliance stratégique et en quête de libération

La cause palestinienne traverse une étape très grave actuellement, avec la mondialisation et le recul du soutien international à cette cause noble, sans oublier la division interpalestinienne, comment traverser cette situation et sortir de jeu de l'alliance en revenant aux relations avec les pays de l'Asie qui sont un grand soutien aux Palestiniens, avec l'historique du Mouvement des pays non-alignés, 60 ans après la Conférence de Belgrade.

La cause palestinienne figure parmi les priorités de beaucoup de pays asiatiques. Relations entre la Palestine en tant qu'organisation de libération, autorité et État avec les pays de l'Asie, notamment, les grands pays par leur histoire et leur développement actuel.

La question palestinienne est actuellement à la lumière des développements, de la mondialisation, des changements politiques et économiques au niveau mondial, des alliances internationales. Avec l'espoir de l'essor de l'Asie pour les Palestiniens afin de réaliser leurs revendications et créer leur État libre et indépendant.

NGOM Mamadou Lamine

mamadoungom8@gmail.com

La pandémie de la Covid-19 entre ontologie et altérité numériques

La pandémie du nouveau coronavirus (covid-19) pose à nouveaux frais la question de la place de l'Homme dans la Nature. Cette maladie nous interpelle sur le rapport que l'homme entretient ou devrait entretenir avec cette Nature dont il est une partie. De fait, une réflexion philosophique sur l'impact de cette maladie à coronavirus sur notre vécu social nous met en face du caractère problématique de notre conception de l'Être. Quelle ontologie la covid-19 présuppose-t-elle ? En plus du problème fondamental de l'ontologie, la pandémie de Covid-19 est corrélative du problème de l'altérité, celui de notre rapport à l'Autre. Si l'on pense aux impératifs qui ont ponctué cette crise, et que l'on pourrait qualifier d'hypothétiques (au sens de Kant) comme « restez chez vous », « évitez les rassemblements et les contacts physiques » etc., on se rendrait à l'évidence que l'Autre est devenu moins un allié qu'une menace parce qu'il est potentiellement porteur du virus que nous risquons de choper. Le numérique, souvent considéré comme une source d'aliénation (ce qui est certes le cas), semble pourtant être le seul moyen à notre disposition pour entretenir à la fois l'information et la psychose. On assiste à ce que Stéphane Vial appelle la « fabrique phénoménotechnique de l'altérité ». Nous sommes en présence d'une forme profonde de mutation existentielle. L'idée est que notre rapport à l'Autre est littéralement façonné par le médium numérique. Quel avenir pour le vécu commun de ce nouvel homo numericus ?

SAATENANG Dominique Martin

contact@saatenang.com

Les relations Chine / Europe / Afrique

Expert des relations tripartites entre la Chine, l'Europe et l'Afrique, Maître Dominique Saatenang partage dans cette conférence sa vision unique et passionnante des relations économiques et des points de vue psycho-culturels de chaque continent, essentiels à comprendre pour développer de bonnes relations d'affaires. Comment l'Europe peut-elle être compétitive avec la Chine ? Par quels moyens l'Afrique peut-elle s'imposer économiquement ? Quelles sont les clés d'une affaire réussie dans le monde d'aujourd'hui ? Quels nouveaux enjeux ont été apportés par la crise COVID ? Fort de son parcours atypique et de sa vaste expérience au coeur de la culture de chaque continent, cette conférence donne un éclairage neuf des relations entre la Chine, l'Europe et l'Afrique à tous les businessmen impliqués dans ces relations et leurs enjeux.

SALL Mohamed

mohamedmoussasall@gmail.com

Modèle de développement de la Chine sous l'impulsion de Deng Xiaoping dans les années 70. Similitudes avec le modèle de développement actuel de l'Éthiopie avec ces Zones Économiques Spéciales (ZES) etc. Le cas de l'Éthiopie serait-il un modèle à suivre pour les pays africains ?

L'Asie, cette région du monde fait la une des médias mainstream et de l'actualité en général ces deux dernières décennies. Qui l'eût cru en l'an 2000 que la Chine deviendrait la première puissance commerciale mondiale deux décennies plus tard, peu de personnes, voir que des pessimistes.

Et pourtant, une prophétie s'est réalisée. Comme le disait Pierre Peyrefitte dans son essai paru en 1973 « Quand la Chine s'éveillera, le monde tremblera ». La Chine d'aujourd'hui tend à devenir la prochaine puissance hégémonique, sur le plan économique, financière, industrielle et militaire. Cela rabat les cartes de l'échiquier mondial. Ce qui est de bon augure pour bon nombre de pays, en particulier les pays africains. Qui pendant plus d'un demi-siècle, si on prend comme référence les années post indépendance. On était sous une domination subjuguant et totale des pays occidentaux. Force est de constater qu'il y a une forme d'incompatibilité de modèle de gouvernance, économique, culturel etc. Naturellement pensé à un alternatif semble évident.

L'émergence de pays comme la Chine en particulier et d'autres pays asiatiques tombe à point nommé. En cette décennie ou les prémices d'une volonté d'émancipation des pays africains se font sentir. Le rapprochement des pays africains à des pays comme la Chine, la Russie et d'autres pays asiatiques n'est qu'une suite logique. Bon nombre de pays africains recherchent d'autres débouchés partenariaux, d'autant plus que ces états sont plus respectueux du principe de souveraineté.

En effet, le rapprochement entre la Chine et l'Éthiopie incarne parfaitement cette nouvelle forme de coopération.

Avec le développement des zones économiques spéciales sur le sol éthiopien fortement inspirés sur le modèle chinois, avec des acteurs industriels Chinois qui y sont fortement implantés. Avec des résultats plus que prometteurs, vu que l'Éthiopie est l'un des pays africains avec le plus haut taux de croissance et de développement ces dernières années. L'Éthiopie a pris son envol vers l'émergence avec ce modèle de développement très similaire à celui de la Chine des années 1970.

Le développement des zones économiques spéciales (ZES) a été initié pour attirer des IDE en Chine par le président Deng Xiaoping, ainsi les entreprises implantées dans ces zones bénéficient d'un régime juridique, d'imposition spécifique et très attractif. Ce qui a permis à la Chine de connaître cet essor économique que nous connaissons tous. Ce qui est encore plus remarquable c'est que le gouvernement chinois a sorti plus de 600 millions de Chinois de la pauvreté en moins de 30 ans. Ce qui correspond à plus de la moitié de la population africaine. Les pays africains ont une configuration très similaire à celui de la Chine des

années 70. Salaire très bas, abondance de main-d'œuvre, de matières premières, accès à des ports en eaux profondes etc. Sans oublier le positionnement géographique. Dans cette optique, le modèle de développement de la Chine peut être considéré comme une alternative sérieuse pour les pays africains.

Étudier le cas de l'Éthiopie et de son modèle de développement calqué sur les zones économiques spéciales paraît très judicieux. Le cas de l'Éthiopie serait-il un modèle à suivre pour les pays africains ?

SY Chérif Salif

cherifsalifsy@gmail.com

Industrialisation et développement

À grands traits, historiquement l'industrie a produit cinq (05) séries d'effets qui font qu'elle est désirée et considérée comme une variable essentielle du processus de transformation des forces productives matérielles et humaines. Ces séries d'effets se résument comme suit :

- 1) l'accroissement de la productivité du travail et de celle des autres secteurs de l'activité économique ;
- 2) la valorisation des ressources naturelles conformément aux besoins des autres secteurs. De ce fait, l'industrie devient la source d'importantes économies externes ;
- 3) la formation et l'accroissement du capital productif national. Le processus d'industrialisation est largement générateur de surplus financiers qui peuvent être réinvestis pour accroître les capacités intra-sectorielles de production (investissement autonome) ou transférés vers d'autres utilisations productives.
- 4) la création et à l'affermissement du marché national, c'est-à-dire que l'industrie ne peut exister sans élargir la sphère de la circulation des biens et briser les barrières régionales. De fait, elle contribue ainsi à la création d'une infrastructure de base.
- 5) l'industrie accroît et diffuse la technologie et devient ainsi un vecteur d'élargissement du potentiel scientifique et technique, un amplificateur du savoir-faire.

Ces effets attendus justifient la mise en place de politiques industrielles qui, en dernière instance, permettent non seulement une amélioration de la productivité globale et des aptitudes techniques, mais aussi une valorisation ou une exploitation conformément aux besoins de l'activité économique des ressources naturelles. C'est dire que l'industrie crée plus d'emplois que toutes les activités sectorielles génèrent des revenus plus substantiels, contribue à la diversification et à la modernisation de l'économie par la diffusion du progrès technique, par la formation des hommes et par les effets d'entraînement sur les autres secteurs économiques. Pour cela, l'industrialisation doit être le pivot de l'émergence économique et sociale.

Notre papier revient sur les principales limites de l'action modernisatrice de l'État du Sénégal. Il insiste également sur l'existence de marges de manœuvre qui permettent d'aller vers les réformes structurelles malgré les contraintes de la nouvelle mondialisation qui s'appuie sur les TIC. Mais l'efficacité des réformes pour les anciens pays colonisés, suppose pour les États, l'autonomie de décision et la maîtrise des conditions de l'accumulation, c'est-à-dire : la maîtrise locale des ressources naturelles ; la maîtrise de la production ; la maîtrise des marchés ; la maîtrise locale du marché ; la maîtrise de la reproduction de la force de travail ; la maîtrise locale de la centralisation du surplus ; la maîtrise locale des technologies ; la maîtrise du système bancaire.

TRAORE Amadou Zan

alzattr@gmail.com

Le COVID-19, l'éducation et l'évènementiel, au Mali : impacts et nécessité d'une réinvention

Depuis plusieurs décennies, sous le couvert de la mondialisation, nous vivons dans un monde planétaire. Cette spécificité accentue et ponctue la notion de communauté de destin à bien des égards. À ce titre, s'il y a des années qui restent gravées dans les mémoires humaines et les consciences collectives pour leur âpreté, celle de 2020 y figure en peloton de tête. Elle connaît, contre toute attente, un mal du siècle : le COVID-19. En effet, depuis son apparition en décembre en Chine en 2019 et sa propagation en Asie, en Europe, en Afrique et dans le reste du monde, une crise sanitaire foudroyante s'empare de l'humanité.

L'Afrique n'étant pas épargnée, le Mali non plus, le continent s'adapte. Chaque pays y va de sa politique. Dès l'apparition des premiers cas en mars 2019, en plus des mesures barrières édictées et le couvre-feu nocturne, l'État Malien à l'instar de ses voisins, ferme ses écoles, ses universités et ses salles de spectacles. Cette mesure solennelle visait à enrayer l'avancée de la pandémie. L'éducation malienne s'adapte avec des cours à distance sur les télévisions et les radios avec des réceptions contrastées dues aux fluctuations de l'électricité. En plus du secteur de l'éducation, au Mali, les secteurs de la musique et de l'évènementiel sont particulièrement touchés avec l'arrêt brusque des performances et de ses activités connexes. La nécessité d'une réinvention devient un impératif.

L'objectif de cette étude est d'analyser l'impact du COVID-19 au Mali dans les secteurs de l'éducation et de l'évènementiel. Sa problématique met en exergue la résilience des secteurs d'études. Cet apport analysera, avec des investigations qualitatives, les conséquences du COVID-19 dans l'éducation et la culture.

YUN Heejin

heejin.yun@outlook.fr

L'identité du végétarisme sud-coréen en temps de crise environnementale et de pandémie du Sars cov 2.

Si les végétariens représentent encore de nos jours une faible minorité au sein de la Péninsule, la crise environnementale en cours doublée d'un changement climatique et de la pandémie Sars cov 2 semble néanmoins avoir convaincu un nombre croissant de Sud-Coréens, notamment la génération Y et Z à adopter un régime alimentaire végétarien.

De la même façon, des plateformes de livraison de repas en ligne ciblent aussi cette clientèle végétarienne. En ce sens, le développement d'une consommation alimentaire végétarienne ne peut que susciter de nombreuses interrogations.

Le végétarisme est-il l'une des réponses à la crise environnementale exacerbée par un changement climatique et le risque de épidémies à venir mise en lumière par la pandémie de Sars cov 2 ? Est-ce que le végétarisme va perdurer en Corée du Sud ou bien n'est-il qu'un phénomène de mode ? Dans quelle mesure les produits végétariens et vegan de l'agro-alimentaire et la commercialisation via des plateformes en ligne de plats végétariens et vegan sont-ils respectueux de l'environnement et bénéfiques pour la santé ? Le végétarisme en Corée est-il le produit d'une influence occidentale ou une réactualisation d'une tradition ancestrale issue du bouddhisme telle qu'elle se donne à voir dans les temples ? Depuis l'introduction du bouddhisme en Corée la cuisine des temples sud-coréens intimement liée à la spiritualité bouddhiste Mahayana prône une alimentation saine, de saison, locale, durable, respectueuse de la nature et des êtres vivants.

La tradition culinaire végétarienne des temples bouddhistes sud-coréens peut-elle inspirer un nouveau mode de consommation alimentaire plus éthique dans la Péninsule et dans le monde ?
